

## **Avis adopté**

Séance plénière du 14 mars 2023

### *Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique*

#### **Déclaration du groupe de la Coopération**

Les changements climatiques sont l'un des plus grands défis de notre siècle. Il en va de l'avenir de millions de femmes et d'hommes.

Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) relève que les populations qui sont déjà les plus vulnérables et les plus marginalisées sont et seront les plus touchées.

Il est également établi que les femmes sont plus vulnérables que les hommes.

Les raisons en sont multiples et leurs engagements du quotidien ne sont pas assez pris en compte et valorisés pour leurs impacts réels.

Pire encore, les femmes sont très peu associées aux prises de décision et sont exclues des projets de gestion de l'environnement alors qu'elles les font vivre au quotidien par leur pugnacité et leur ingéniosité pour préserver leurs familles des effets dévastateurs du réchauffement climatique.

Certains exemples sont éclairants : à Pondichéry en Inde, où des groupes de femmes auto-gèrent une station de compostage, à Cotonou au Bénin où les Gohotos récupèrent les objets recyclables ou à Pintada au Brésil où les habitantes apprennent à adapter leurs systèmes agricoles à la sécheresse. Pour nous, coopératives qui savons donner aux femmes les outils pour agir efficacement, ces initiatives sont des exemples à suivre et à dupliquer.

Nous regrettons le décalage important qui perdure entre d'une part, les déclarations institutionnelles fortes et répétées sur la nécessité de prendre en compte la situation des femmes et de les impliquer dans l'action collective et, d'autre part, leur faible concrétisation.

La Délégation aux droits des Femmes et à l'Égalité du CESE a fait le choix d'un Avis proposant des solutions opérationnelles identifiant actrices et acteurs concernés assorties d'un calendrier de mise en œuvre.

Nous saluons cette méthode de travail qui a mené l'ensemble des commissions du CESE à nourrir la réflexion et a bien pris en compte les singularités des femmes ultramarines, sans doute les premières françaises concernées par la crise climatique que nous traversons au regard des spécificités à la fois géographiques, économiques et sociales de leurs territoires.

Nous soutenons l'ensemble des 24 préconisations présentées en espérant que celles-ci donnent rapidement lieu à une prise de conscience doublée d'un programme d'actions à même de permettre aux femmes et filles de notre pays de mieux contribuer aux actions contre les effets du changement climatique.

Le groupe a voté favorablement.